

**COMMUNE DE  
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01  
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2023**

Délibération n° 2023-07-78

Date de la convocation : 4 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de procurations : 5

**Votes** : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le dix novembre deux-mil-vingt-trois à vingt-heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

**Membres présents :**

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean-Luc, DUCHAMP Françoise, MERLE Evelyne, BASTY Jean-Pierre, FAURE Pascal, LARGERON Olivier, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, CROZET Hélène, EBOLI Laure, LESCANNE Etienne, MASSARDIER Alexandre.

**Procurations :** ROCHETTE Yvette procuration à ROCHETIN Pascale  
THOUMY Denis procuration à TEYSSIER Michel  
SANTIAGO François procuration à LESCANNE Etienne  
ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène  
RAYMOND Jonathan procuration à LARGERON Olivier

**Absents excusés :**

**Secrétaire :** LAROIX Laurence

**OBJET : ESPACE DE LOISIRS ET VIE SOCIALE INTERGENERATIONNEL ET MULTI-ACTIVITES – VALIDATION AVANT-PROJET SOMMAIRE**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> septembre dernier, le conseil municipal avait attribué le marché de mission de maîtrise d'œuvre pour le projet d'Espace de Loisirs et Vie Sociale Intergénérationnel et Multi-Activités au cabinet CIMAISE ARCHITECTES.

Dès la signature du marché, les architectes se sont mis au travail afin de proposer dès le 5 octobre une esquisse lors d'une première réunion de travail avec le maire et les adjoints. Les échanges constructifs au cours de cette réunion ont permis de faire évoluer le projet conduisant à une seconde esquisse présentée le 10 octobre en commission municipale travaux et vie associative.

La commission a fait part aux architectes de nouvelles remarques qui ont été prises en compte dans l'Avant-Projet Sommaire.

En parallèle, l'esquisse a également été présentée aux personnes de l'association Familles Rurales afin de s'assurer que le projet corresponde le mieux possible à leurs attentes pour la partie qui est vouée à remplacer l'ancien relais familles qui sera démoli.

A ce stade, l'équipe de maîtrise d'œuvre respecte le programme proposé par la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, le planning mais l'enveloppe budgétaire prévisionnelle est supérieure à l'estimatif.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE cet Avant-Projet Sommaire afin que l'équipe de maîtrise d'œuvre puisse avancer dans la suite de la mission et élabore l'Avant-Projet Définitif.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.  
COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A SAINT GENEST MALIFAUX, le 10 novembre 2023.

Le Maire  
Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20231110-2023-07-78-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2023

